

Douzième vague d'arrestations dans le cadre de l'affaire « Ergenekon ».

mardi 21 avril 2009, par [Jean Marcou](#)

L'affaire « Ergenekon » a connu de nouveaux développements importants, ces dernières semaines. Le 25 mars 2009, le parquet a lancé un deuxième acte d'accusation qui met en cause, en particulier, les généraux Şener Eruygur et Hursit Tolon (arrêtés en juillet 2008, puis relâchés respectivement en septembre 2008 et en janvier 2009) et leur reproche d'avoir été au cœur d'un complot visant à déstabiliser le gouvernement de l'AKP, en 2003/2004.

À bien des égards, ce nouvel acte d'accusation avait semblé accroître le caractère judiciaire de l'enquête en resserrant celle-ci autour de faits répréhensibles plus précis. Pourtant la douzième vague d'arrestations, intervenue le 13 avril 2009, après les élections municipales du 29 mars, a relancé les interrogations sur les implications politiques que pourrait avoir en réalité l'affaire « Ergenekon ».

Vingt-six personnalités réputées laïques ou proches de milieux laïques ont été en effet arrêtées (huit d'entre elles étant finalement inculpées quatre jours plus tard). La figure de proue de ce nouveau coup de filet est Mehmet Haberal (photo), le recteur de l'Université privée de Başkent, à Ankara, qui dirige également la chaîne kémaliste de télévision, « Kanal B ». Parmi les personnes arrêtées figurent d'autres universitaires de haut rang et des personnalités du monde médiatique. Toutefois, cette nouvelle vague s'en est pris également à une organisation non gouvernementale proche des milieux laïques, l'association ÇYDD (Çağdaş Yaşam Destekleme Derneği - Association de soutien à la vie contemporaine). Il s'agit d'une association quelque peu emblématique dont l'objectif est de promouvoir l'éducation des jeunes filles issues de milieux modestes (en particulier dans les régions en retard de développement), qui est dirigée par Türkan Saylan, une dermatologue connue pour ses engagements humanitaires et ses idées kémalistes. Si Türkan Saylan n'a pas été arrêtée, en raison de son état de santé, elle a été auditionnée, tandis que son appartement et les locaux de son association étaient perquisitionnés par la police.

Cette nouvelle vague d'arrestations, qualifiées de « vague académique » a fait resurgir un vif débat sur la dimension politique de l'affaire « Ergenekon ». Le leader du CHP, Deniz Baykal, a condamné sévèrement ces développements en considérant qu'ils faisaient partie d'une stratégie d'intimidation des milieux laïques, orchestrée par le gouvernement, et en laissant entendre que ce dernier s'en servait pour faire oublier ses difficultés politiques et économiques. Pour sa part, le ministre de la Justice, Mehmet Ali Şahin, a rappelé que les procureurs étaient indépendants, qu'ils devaient pouvoir travailler en paix et que personne n'était au-dessus des lois, pas même des universitaires ou des personnalités brillantes.

La mise en cause de ÇYDD et de Türkan Saylan, a néanmoins provoqué une très forte émotion en Turquie. L'association a reçu ces derniers jours de nombreux dons et des témoignages de sympathie. Ainsi, le célèbre pianiste et compositeur, Fazıl Say, a appelé personnellement Türkan Saylan de Tokyo, où il réside actuellement, pour lui proposer d'organiser des concerts de solidarité, tandis que l'acteur, Genco Erkal, proposait, quant à lui, de remettre à ÇYDD les fruits d'un prix qu'il a récemment reçu.

Nombre de personnalités libérales qui avaient salué les premiers développements de l'enquête « Ergenekon », en y voyant un processus susceptible de mettre un terme aux manœuvres de l'Etat profond, s'interrogent désormais sur la tournure prise par ces derniers événements. Trop de perquisitions, d'arrestations ou même de simples auditions sont opérées sur la seule base de témoignages fragiles, de présomptions légères ou d'écoutes téléphoniques contestables. Beaucoup de personnes ont été arrêtées et publiquement dénoncées avant d'être finalement relâchées, faute de preuves. En fait, ce que révèle, en l'occurrence, l'affaire « Ergenekon », ce sont les faiblesses et les lacunes de l'Etat de droit et de la

procédure judiciaire en Turquie. Il est sûr que le processus « Ergenekon » a permis de mettre à jour des pratiques obscures et parallèles de l'Etat auxquelles la justice n'avait jamais osé s'attaquer dans ce pays. Pourtant, il est grand temps que la crédibilité juridique de cette enquête soit rétablie et que le spectre de la procédure judiciaire se limite à des personnes ou à des organisations contre lesquelles on dispose de présomptions sérieuses. S'il devait s'avérer que l'affaire est instrumentalisée à des fins politiques, cela risquerait de déboucher sur une nouvelle période de turbulences et d'enterrer définitivement les espoirs qu'avait fait naître initialement l'ouverture de cette enquête.

JM

Sources

- Article publié sur le blog de l'OVIPoT le 17 avril 2009, sous le titre :
« [Douzième vague d'arrestations dans le cadre de l'affaire « Ergenekon »](#). ».